

#22 - octobre 2011

# alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Un duo d'artistes pour  
raconter l'abbaye

» p.11



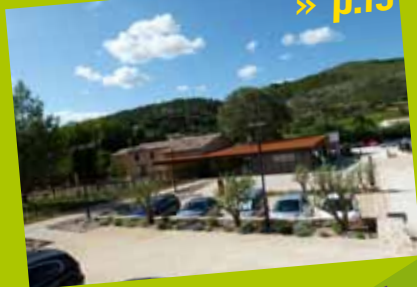
Les travaux en cours

» p.13



Une belle saison  
touristique

» p.15



À la rencontre  
de nos paysages

» p.20

Lumière sur...  
l'enfance-jeunesse » p.4

VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après une belle saison estivale, nous voilà de retour sur les bancs de l'école, si je puis dire. L'enfance - jeunesse est en effet au centre des préoccupations de l'intercommunalité en cette rentrée. Après 6 mois d'étude, nous disposons d'un état des lieux complet des problématiques liées à ce thème en vallée de l'Hérault. Les élus ont ainsi pu définir les grandes orientations de la future action de la communauté de communes dans ce domaine. Se dessinent maintenant les contours d'un service supplémentaire, qui viendra simplifier le quotidien des habitants. L'intercommunalité œuvre aussi pour le quotidien des agents communaux, en mettant à leur disposition le service d'autorisation du droit des sols. En effet, suite à la baisse des effectifs de l'État, les communes se trouvent seules en charge de cette compétence. Devant les difficultés que peut représenter cette tâche, la communauté de communes instruira à partir du 1<sup>er</sup> novembre les dossiers d'urbanisme des communes qui le souhaitent. Ces nouvelles actions reflètent la vocation d'une structure intercommunale : apporter son concours et mettre moyens et compétences au service de ses communes membres et des habitants du territoire.

*Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault*

## Sommaire

» 3

### NOUVELLES

À la découverte de nos paysages  
Les internationaux en cœur d'Hérault

» 4

### LUMIÈRE SUR...

Enfance-jeunesse :  
l'intercommunalité fait le premier pas

» 8

### EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

### ECONOMIE

Avis d'enquêtes

» 11

### LECTURE PUBLIQUE

La mémoire de l'abbaye

» 12

### URBANISME

Au service des communes

» 13

### TRAVAUX

Les chantiers de l'automne

» 14

### ENVIRONNEMENT

Le tri, une bonne résolution !

» 15

### TOURISME

Une belle saison 2011

» 16

### A LA RENCONTRE DE

» 18

### INITIATIVE

» 19

### PORTRAIT

Yohan Pierron saisit la balle au bond

» 20

### DÉTOURS

**Alentours n° 22 - octobre 2011** - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Traductions** : classe de la Calandreta la Garriga à Gignac - **Photos** : Imagoadgraphicum, cabinet d'architecture N+B, Eric Jondreville, Les Panoramistes, Archives départementales de l'Hérault - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Impact Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082

« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé



## A la découverte de nos paysages

Nous les côtoyons tous les jours sans plus y prêter attention. Pourtant nous sommes riches de nos paysages, pour lesquels les gens se déplacent parfois de loin. Avec la brochure *À la découverte des paysages de la vallée de l'Hérault* la communauté de communes souhaite mettre à profit le travail réalisé dans le cadre de l'Observatoire Photographique du Paysage, qui suit ses évolutions au cours des années. D'autre part, elle cherche à attirer l'attention des habitants et des visiteurs sur des évolutions dommageables imposées aux lieux dans lesquels nous vivons si nous ne prêtons pas garde à nos actes quotidiens.

*À la découverte des paysages de la vallée de l'Hérault*, disponible gratuitement au siège de la communauté de communes, parc d'activités de Camalcé à Gignac, ainsi que dans les trois points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal \*\*\* : parc d'activités de Camalcé, maison du Grand Site, et St-Guilhem-le-Désert. ■



## IMPÔTS LOCAUX 2010

Avec la réforme de la fiscalité locale, certains impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties et Contribution Foncière Economique) auparavant perçus par le département et la région ont été transférés à l'intercommunalité. D'où quelques changements sur vos feuilles d'impôts 2011 : seule la colonne de l'intercommunalité affiche un taux de prélèvement, les colonnes département et région n'apparaissent plus. Ce taux unique, qui paraît augmenté en comparaison des années précédentes, est en fait l'agrégation des taux de la région, du département et de l'intercommunalité ; celle-ci ayant voté des taux stables par rapport à 2010. A noter que la taxe foncière sur les propriétés bâties n'a pas été impactée par la réforme et que la communauté de communes n'a également pas augmenté son taux.

## Du 17 au 20 novembre : les internationaux du cœur d'Hérault

La communauté de communes soutient l'initiative du Domaine équestre des Trois Fontaines, au Pouget, qui organise son premier Concours Complet d'Équitation International ! Discipline spectaculaire de l'équitation, le concours complet se court sur trois épreuves : chacun des cavaliers devra réaliser une reprise de dressage, un parcours de saut d'obstacle et un parcours de



La table sera au menu du parcours de cross

cross. Si les passionnés sauront apprécier pendant trois jours l'ensemble du concours, les novices seront plus particulièrement impressionnés par les épreuves de cross, qui se courront le samedi et le dimanche après-midi. En effet, les cavaliers auront à franchir des obstacles tels que des tables, des gués, des contre-hauts et des contre-bas, ou, plus original, une locomotive en bois.

Et ce ne sont pas n'importe quels cavaliers ! Il s'agit d'un concours international 1 et 2 étoiles, qui accueillera quelques 120 participants venus d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de Suisse... Le Domaine sera en fête à cette occasion, avec des baptêmes à poneys pour les plus petits, et des initiations sportives (escalade...) pour les plus grands.

**Entrée gratuite - buvette et restauration sur place.**

Retrouvez l'ensemble du programme sur [www.troisfontaines-eventing.com](http://www.troisfontaines-eventing.com) ■

## L'enfance - jeunesse : l'intercommunalité fait le premier pas

En début d'année, la communauté de communes a lancé une étude afin de dresser un état des lieux de l'enfance - jeunesse en vallée de l'Hérault. Les grandes orientations du futur plan se dessinent.



Le travail de la Mission Locale des Jeunes entre dans le plan d'actions de la politique enfance-jeunesse

Au mois de mai 2010, les élus communautaires votaient en conseil le transfert de la compétence enfance-jeunesse, qui figurait dans les grandes actions du projet de territoire de la communauté de communes. Conscients de la complexité et de la sensibilité de ce dossier, les élus ont pris le parti de mener ce projet pas à pas et de façon concertée avec tous les acteurs concernés : élus, institutions, professionnels de l'enfance et de la jeunesse, parents et jeunes.

Le premier pas vers une politique globale de l'enfance-jeunesse a été le lancement d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire, de façon à recenser les structures existantes et mieux cerner les carences. Ainsi, aux enjeux auparavant identifiés par les élus (l'équité sur le territoire, la variété de l'offre, l'accessibilité et la qualité des services proposés), sont venues s'ajouter d'autres problématiques mises en lumière par l'étude.

### DES REMARQUES, DES IDEES ? CONTACTEZ-NOUS!

Le pôle enfance-jeunesse reste à votre écoute ! Faites part de vos éventuelles remarques quant à l'élaboration du plan d'actions en contactant la Responsable du pôle enfance-jeunesse, Nathalie Bulinge, à l'adresse mail suivante : [nathalie.bulinge@cc-vallee-herault.fr](mailto:nathalie.bulinge@cc-vallee-herault.fr)

### La petite enfance du ressort de la communauté de communes

C'est sur cette tranche d'âge (0-6 ans) que va prioritairement intervenir la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : à compter de 2012, les gestions des crèches et micro-crèches municipales relèvera de ses compétences. Une mutation qui se fera à l'écoute de ces structures et des élus qui en sont actuellement responsables. À plus long terme, l'intercommunalité travaillera sur le développement de la capacité d'accueil collectif. Ce sont 102 places en crèches et micro-crèches réparties sur l'ensemble de la vallée de l'Hérault qui sont envisagées d'ici 2015. Un nombre qui peut-être amené à être adapté aux évolutions démographiques.

D'autres solutions d'accueil seront étudiées : l'expérimentation d'un Relais d'Assistants Maternels spécialisé dans l'accueil des enfants porteurs de handicap, ou encore le développement du soutien aux associations chargées des questions liées à la parentalité.

### L'enfance en mal de couverture territoriale

C'est l'un des principaux enseignements de l'étude, ainsi qu'une forte demande des élus et des habitants du territoire : prendre en compte l'enfance (3-12 ans) et la jeunesse (plus de 12 ans) dans la compétence.

Pour ces publics, le problème majeur réside dans l'absence de service dans certaines parties du



territoire. Si l'intercommunalité souhaite aussi s'investir dans cette tranche d'âge, la gestion des outils restera toutefois aux communes. La réflexion portera sur la coordination des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), et, à plus long terme, sur la création d'un espace multi-accueil. Un groupe de travail spécifique va être créé en 2012, afin d'assurer la cohérence et la pertinence des actions à envisager.

### La jeunesse : une multitude d'aspects à prendre en compte

Il s'agit sûrement de la tranche d'âge la plus complexe. En effet, il faut capter les jeunes et non plus simplement accueillir, il faut aussi trouver des solutions de transports autonomes, et répondre à des problématiques plus larges que pour les plus petits. Entre médiation sociale, structuration d'une offre d'animation équilibrée, et nécessité d'une mobilité indépendante, la solution d'une coordination des animateurs et de la création d'un réseau partenarial agissant pour les jeunes semble être une réponse adéquate. Dès lors, la création de nouveaux outils tels que des « pass-loisirs culture et sport », des actions de prévention ou des aides à la mobilité pourraient être envisagés. De même que pour l'enfance, l'échelon communal semble le plus pertinent pour la gestion des équipements. En effet, les municipalités sont au contact des jeunes et plus à-même d'adapter avec réactivité des actions de proximité.

## Ce que nous apprend l'étude

Au 31 décembre 2011 :

- 119 places en crèche réparties sur 5 communes (4 crèches et un jardin d'enfant)
- 228 assistants maternels proposent 568 places d'accueil.
- 120 enfants n'avaient pas de solution d'accueil pour l'année 2010.
- 7 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) maternels proposant 197 places, 8 ALSH primaires (357 places), et 7 ALSH adolescents (149 places).
- Concernant l'adolescence, plusieurs facteurs sont à noter : une différence entre leurs attentes et celles de leurs parents (quand ces derniers recherchent un accueil sécurisant, les adolescents souhaitent plus d'autonomie), une implication difficile des adolescents dans des projets éducatifs, et le manque de structures adaptées à des pratiques sportives et culturelles.

En synthèse, la politique enfance-jeunesse de l'intercommunalité s'oriente vers une action prioritaire, forte et concrète en matière de petite enfance, tandis que l'enfance et la jeunesse resteraient du ressort des communes, auxquelles la communauté de communes apporterait ses compétences et son soutien. ■



## Petit RAM deviendra grand

Première action concrète après la prise de compétence enfance-jeunesse, le RAM fête son premier anniversaire.



*L'inauguration du Relais Assistants Maternels, au mois de juin dernier, a rencontré un franc succès*



### Un projet attendu

Tandis que débutait le diagnostic, recensant les structures existantes en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse sur le territoire de la vallée de l'Hérault, le Relais Assistants Maternels était créé au cours de l'été, afin de répondre au besoin de coordination des professionnels de la petite enfance, qui travaillent souvent de manière isolée. Cette action était d'autant plus importante que les assistants maternels représentent la première offre d'accueil, avec une capacité de 568 places réparties sur toute la vallée de l'Hérault, et 5 fois supérieure à celle de l'accueil collectif.

### Une structure centrale pour les assistants maternels

Devant ce constat, l'un des premiers objectifs du RAM a été de fédérer les 228 assistants maternels du territoire. La première année (2010-2011) a vu le lancement des animations itinérantes sur les communes d'Aniane, Gignac, Le Pouget, Montpeyroux, St-André-De-Sangonis, St-Pargoire et St-Paul-et-Valmalle. Au-delà des animations proposées, c'est aussi l'occasion pour les assistants maternels de mieux se connaître, et pour les enfants qu'ils accueillent de se préparer à la scolarisation en s'éveillant avec d'autres enfants.

Pour cette deuxième rentrée scolaire du RAM, la nouveauté réside dans les sessions de formation proposées aux assistants maternels,

## LE RAM EN CHIFFRES

Comme Serge Firinga (voir encadré ci-dessus), nombreux sont les assistants maternels et les parents pour qui la création du Relais Assistants Maternels était importante. Pour preuve, quelques chiffres de fréquentation du RAM :

- Environ 80 assistants maternels ont rencontré l'animatrice
- Plus de 1000 contacts téléphoniques et mails
- Une centaine de familles est venue se renseigner
- 310 Enfants et 124 assistants maternels se sont rencontrés au cours de l'une des 62 animations collectives organisées sur tout le territoire.
- 5 piques-niques ont eu lieu

**Rappelons que Stéphanie Compagnet, animatrice du RAM, accueille parents et assistants maternels avec ou sans rendez-vous. Pour la contacter : 04 99 91 69 58. Les locaux du RAM se trouvent au Domaine Départemental des Trois Fontaines au Pouget.**



dans l'objectif d'une professionnalisation continue. Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation, ils pourront bénéficier de séances sur un thème collégialement choisi. À cela s'ajoutera au cours de l'automne une conférence dans le cadre de la journée nationale des Assistants Maternels.

D'autre part, un magazine trimestriel, le RAM'Mag, leur permet de garder le contact avec la structure, de partager leurs expériences, de consulter le programme des animations, et de trouver de nouvelles informations juridiques ou des articles relatifs à l'actualité en matière de petite enfance.

### À l'écoute des parents

Mais le RAM assure aussi un accueil des parents qui se posent parfois bien des questions quant aux démarches administratives. En effet, ils se retrouvent dans la situation, souvent inédite, d'employeurs. L'animatrice devient alors une interface de confiance entre les parents et l'assistant maternel. Elle accueille aussi les familles à la recherche d'informations plus généralistes : les différents modes de garde, le soutien à la parentalité...

Ce sont autant de liens tissés entre les professionnels de la petite enfance, les parents et les partenaires institutionnels. Le RAM a donc rapidement trouvé sa place dans le paysage local de la petite enfance, se faisant la vitrine concrète de la prise de compétence enfance-jeunesse. ■

## « Le RAM, c'était important »



« Le Relais Assistants Maternels est un bonheur! ». C'est l'avis de Serge Firinga, assistant maternel à Plaisan depuis 2008. Il est l'unique représentant de la gent masculine exerçant ce métier sur le territoire. Il poursuit « Avant, on ne se voyait jamais entre nous, et les enfants ne rencontraient pas d'enfants extérieurs non plus. Le RAM nous fédère en tant que professionnels, mais permet aussi de préparer les enfants à la collectivité. Ils apprennent à jouer avec d'autres enfants, à partager...»

S'il a trouvé son bonheur dans les animations itinérantes, ou encore dans celles qui ont lieu au RAM, Serge Firinga n'en oublie pas la fonction d'appui dans la relation parent (employeur) - assistant maternel (employé) que propose la structure : « Stéphanie (animatrice du RAM) aide les parents un peu perdus dans toutes ces démarches, et nous aussi parfois, avons besoin d'aide ! Puis ça les rassure, en donnant un côté officiel à cette relation. Comme parents et assistants maternels ont confiance dans le RAM, ça en fait une bonne interface. »

Le RAM, c'est enfin un lieu d'écoute pour les assistants maternels dans le doute : « c'est mon point de chute si j'ai un problème. Les gens pensent que l'on est juste à la maison, mais c'est un métier à part entière, qui a ses problématiques quotidiennes et qui nécessite des compétences.»

Entendu par l'animatrice du RAM, des sessions de formation sont proposées depuis la rentrée 2011.



Serge Firinga et les enfants qu'il accueille apprécient les piques-niques organisés par le RAM

# En direct du Conseil

En directe del conselh

Les délégués communautaires se sont réunis à trois reprises. Les principales délibérations :

## Conseil du 23/05/2011

### Location des locaux de la Maison des Entreprises au service économique du Pays Cœur d'Hérault

Désormais propriétaire du bâtiment de l'ancienne Maison des Entreprises, situé à l'entrée du parc d'activités La Garrigue à St-André-de-Sangonis, la communauté de communes a reconduit le bail de location au profit du service économique du Pays Cœur d'Hérault, et ce, pour une durée de 6 ans renouvelable.

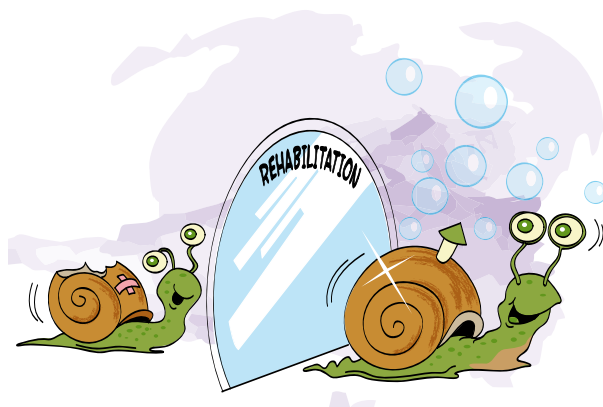
En tant que propriétaire des locaux, l'intercommunalité va engager des travaux de réaménagement. En effet, le bâti a souffert des effets du temps, et nécessite aujourd'hui une intervention, qui permettra de renforcer la qualité d'accueil des entreprises du cœur d'Hérault.

### Programme de réhabilitation des centres anciens : réalisation d'une étude pré-opérationnelle, préalable à la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général

L'étude sur la réhabilitation des centres anciens menée dans le cadre du programme local de l'habitat a révélé la nécessité de mettre en place un Programme d'Intérêt Général pour conduire la réhabilitation des presque 900 logements indignes du territoire. Il s'agit le plus souvent de réhabilitations lourdes dans des habitations très vétustes.

Afin de déterminer les objectifs quantitatifs et qualitatifs, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien ce Programme d'Intérêt

Général, une étude pré-opérationnelle va être conduite. Son coût est estimé à 15 000 €, financés en partie par le Conseil Général (30 %), et par l'Agence Nationale de l'Habitat (50%). ■



## Conseil du 20/06/2011

### Une convention pour le canal de Gignac

Le canal de Gignac dessert 12 des 28 communes du territoire de la vallée de l'Hérault. À l'époque de sa création, il s'agissait d'amener l'eau en tête des parcelles agricoles. Au vu des enjeux environnementaux de notre siècle, l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du canal de Gignac a engagé en 2006 une démarche « contrat de canal ». L'objectif est de concilier usage agricole et respect de la ressource en eau, via un plan de gestion durable et partagée de cet ouvrage.

Aujourd'hui, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, ainsi que tous les autres partenaires institutionnels et privés de l'ASA du canal de Gignac, ont signé une convention de partenariat pour assurer le succès de la démarche contrat de canal. Cela entend un soutien financier, à hauteur de 180 000 € pour l'intercommunalité, ainsi qu'un engagement dans les actions menées dans ce cadre.

Elles tourneront autour de 5 objectifs : sécuriser la ressource en eau, favoriser le développement d'une irrigation agricole performante, mettre en œuvre une gestion économe et partagée de l'eau, faire valoir la multifonctionnalité du canal et ouvrir son patrimoine syndical au public, ainsi que renforcer l'implication des acteurs locaux. ■





## Conseil du 26/09/2011

### Délégations de maîtrise d'ouvrage à Argelliers, Montpeyroux et St-Bauzille-de-la-Sylve.

Dans le contexte d'opérations d'intérêt commun à une commune et à la communauté de communes, ou d'intérêt commun à plusieurs communes, les municipalités peuvent faire appel à l'intercommunalité pour le pilotage de projets d'aménagement dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée.

#### À Argelliers, requalification des ruelles et du centre ancien

Sont concernées par cette opération, les rues suivantes : Rue du Barry, Impasse du Four, La Placette, Rue de l'Eglise, Impasse de la Poste, Impasse du presbytère, Rue du Presbytère, Rue de l'Ancienne Eglise, Plan de la Vielle Eglise, Plan du château, Plan du Boutonnet.

L'objectif est de traiter de façon homogène les revêtements de sol de recouvrement sur l'ensemble des espaces en s'appuyant sur les opérations de requalification déjà réalisées (trottoir en béton désactivé en granulats concassés, ruelles pavées) et d'améliorer le réseau d'eaux pluviales. L'opération présente une emprise d'environ 1 650 m<sup>2</sup>.

#### À Montpeyroux, création d'une bergerie

Dans le cadre de l'opération concertée d'aménagement et de gestion des espaces ruraux du massif de la Séranne, la communauté de communes met en oeuvre un ensemble d'actions visant à la fois à soutenir les activités rurales, telle que le pastoralisme, et à protéger le massif de la Séranne des incendies.

Impliquée dans cette démarche, la commune de Montpeyroux s'est positionnée en faveur de la création d'une bergerie de 1000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 400 brebis. Pour mener à bien ce projet, elle a demandé l'aide technique et administrative de la communauté de communes dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Située sur une parcelle stratégique, sur un secteur de coupure de combustible limitant la propagation des incendies, cette opération viendra en outre conforter l'activité d'un éleveur.



## POUR EN SAVOIR PLUS

« Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet : [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) (Rubrique Démocratie locale) »

#### À St-Bauzille-de-la-Sylve requalification des places du jeu de ballon et de la Pradette

Après l'étude de programmation urbaine menée sur la commune en 2010 avec le concours de la communauté de communes, une délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée entre les deux parties pour la réalisation des travaux. Sur une superficie de 4 000 m<sup>2</sup>, les travaux auront pour objectif de requalifier ces espaces publics majeurs pour mettre en valeur le cœur de village, d'unifier l'espace, de signifier les amorces des différents itinéraires (vers les ruelles du centre ancien, le ruisseau, la mairie,...), de redonner de l'espace aux piétons et donc réorganiser la circulation automobile et le stationnement, enfin, d'ouvrir la place au nord par la démolition du bâtiment récemment acquis par la commune. Cette opération débute par la mise en oeuvre en 2012 d'une étude architecturale et paysagère afin de définir le programme d'aménagement. ■

## Avis d'enquêtes

Le réaménagement de la ZAC La Croix, en face du parc d'activités de Camalcé à Gignac, passe par des enquêtes publiques conjointes.

Créée en 2007, la ZAC La Croix arrive en 2011 au terme des démarches administratives préalables au lancement des travaux. Les enquêtes publiques conjointes, menées dans l'hiver, viendront clôturer cette étape. Elles porteront sur plusieurs points : l'utilité publique du projet (enquête d'utilité publique), la cessibilité des biens immobiliers nécessaires à la réalisation de l'opération (enquête parcellaire), la mise en compatibilité du document d'urbanisme de Gignac avec les nouvelles règles d'urbanisme de la ZAC, et l'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

communauté de communes. C'est en effet l'une des vocations de ces enquêtes : informer et recueillir les remarques du public sur le projet.

D'autre part, elles sont le point de départ des démarches d'expropriation. Depuis quatre ans maintenant, la communauté de communes a favorisé les négociations à l'amiable concernant les parcelles privées situées dans le périmètre du projet. Dans les rares cas où ces discussions n'ont pas abouti, la procédure d'expropriation est le seul recours possible pour mener à bien un projet d'utilité publique.

Il s'agit enfin d'intégrer les règles d'urbanisme de la ZAC au Plan d'Occupation des Sols de la commune. Ainsi, toutes les constructions situées dans le périmètre de la ZAC devront répondre à un certain nombre de critères : volumétrie des bâtiments, aspects extérieurs, types de plantation... Ceci dans un souci de qualité d'aménagement, d'intégration paysagère et de développement durable.

À la fin de cette étape, les travaux de réaménagement pourront débuter. Le chantier de remaniement du cœur de ZAC commencera à la fin du premier semestre 2012, avec des travaux de voiries portant sur l'avenue Pierre Mendès-France et l'avenue de Lodève sur laquelle sera créé un rond-point. ■

Ainsi, pendant un mois, les personnes intéressées auront le dossier complet à disposition à la mairie, et pourront au choix laisser un commentaire sur le registre prévu à cet effet, ou rencontrer le commissaire enquêteur lors de l'une de ses permanences, dont les dates seront communiquées sur le site web de la



Avec la Tour de Gignac en fond, l'axe Pierre Mendès - France deviendra un mail commercial

## Avis de commercialisation !

Nous évoquions dans notre précédente édition le début des travaux d'aménagement du parc d'activités La Tour, à Montarnaud. Les travaux sont aujourd'hui bien avancés. Les 43 lots viabilisés sont aujourd'hui à la vente.

Ils se trouvent à proximité immédiate de la sortie d'autoroute (A750) et la RN109, permettant aux entreprises de toucher à la fois l'agglomération Montpelliéraine, et les bassins de vie du cœur d'Hérault. Les artisans, commerçants, et entrepreneurs intéressés peuvent contacter le service Développement économique, au 04 67 57 04 50.



Les lots du parc d'activités de la Tour à Montarnaud sont à la vente.

# Lecture publique

*Lectura publica*

## De l'image à l'écrit, la mémoire de l'abbaye

Alors que les fouilles archéologiques ont débuté, un autre travail de mémoire est initié avec cette résidence artistique.

La réappropriation de l'abbaye d'Aniane par les habitants du territoire est en fil rouge de tous les projets qui l'entourent. Ainsi, l'abbaye sera le théâtre d'une résidence d'artistes à deux mains, du mois de septembre 2011 au mois d'avril 2012, à laquelle le public sera associé à diverses occasions.

Philippe Bertin, photographe professionnel, viendra tout d'abord confronter son regard aux murs chargés d'histoire de l'abbaye. Il livrera ensuite cette matière à la plume de Françoise Ascal, poétesse et essayiste expérimentée dans la conduite de projets liés à la mémoire d'un lieu et à sa transmission. Tous deux pourront aussi s'appuyer sur les archives disponibles et l'étude ethnologique menée actuellement par le GARAE Ethnopôle, ainsi que sur les nombreux témoins de l'époque pénitentiaire que connut l'abbaye jusqu'à il y a peu de temps.

Habitants du territoire et scolaires seront donc impliqués dans ce projet, invités à travailler sur les thèmes de la mémoire et de sa transmission, de la justice et de l'enfermement. Outre les ateliers d'écriture animés par Françoise Ascal elle-même et programmés dès le mois de décembre

au collège de Gignac et à la bibliothèque municipale d'Aniane, des rencontres, des lectures et des conférences seront proposées dans d'autres bibliothèques du Réseau intercommunal.

Enfin, la résidence se conclura par un nouveau reportage de Philippe Bertin, centré sur une approche cette fois-ci humaine via une série de portraits mêlant photographie et vidéo.

Travail de mémoire et passage de témoins, passerelles artistiques au croisement de la recherche, autant de démarches participant à établir les bases d'un projet culturel global, inscrit dans le projet de revalorisation de l'abbaye d'Aniane. ■



La revalorisation de l'abbaye d'Aniane passe par un travail de mémoire

## Le catalogue collectif à Aumelas

Est-il encore nécessaire de présenter le catalogue collectif du Réseau intercommunal des bibliothèques ? Celui qui rassemble l'ensemble des documents (livres, CD, DVD partitions musicales, bandes dessinées...) disponibles au prêt dans les 18 bibliothèques et médiathèques de la vallée de l'Hérault ? Grâce à lui, ce sont plus de 120 000 documents qui vous sont proposés.

Aujourd'hui, voilà qu'ils sont accessibles à Aumelas, qui n'a pourtant pas de bibliothèque. Tout comme à Puéchabon, Lagamas et St-Saturnin-de-Lucian, un Point Relais du Réseau a été créé. Il s'agit d'une borne multimedia située à la mairie, depuis laquelle vous pourrez choisir les documents que vous souhaitez emprunter dans le catalogue. Ils vous seront par la suite livrés par la navette documentaire, dans un délai maximal de deux semaines.

**Le Point Relais d'Aumelas vous accueille le mercredi de 10h à 12h à la mairie d'Aumelas.**

**Retrouvez les horaires d'ouverture des bibliothèques, des médiathèques et des autres Points Relais dans la rubrique culture de l'annuaire sur le site de la communauté de communes : [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr). ■**

# Droit des sols : au service des communes

À compter du 1<sup>er</sup> novembre, la communauté de communes proposera d'instruire les demandes d'urbanisme pour le compte des communes.

Ce sont environ 2500 actes d'urbanisme qui sont annuellement traités sur notre territoire. Une tâche que remplissait l'Etat, et qui se trouve aujourd'hui à la charge des communes. Devant la difficulté que peut représenter l'instruction des dossiers d'urbanisme pour nos communes (nécessité de connaissances spécifiques, manque de personnel...), la

communauté de communes met à disposition des communes qui le souhaitent les agents d'un service nouvellement créé..

Après signature d'une convention entre l'intercommunalité et la commune concernée, ce service apportera un appui technique sur les dossiers d'urbanisme. Cela entend l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols (demande de permis de construire par exemple), mais aussi l'élaboration, la modification ou la révision des documents d'urbanisme (comme le Plan d'Occupation des Sols et le Plan Local d'Urbanisme). Il s'agit seulement d'une mise à disposition de service et non d'un transfert de compétence : les communes conserveront toujours un rôle majeur dans l'évolution de leur urbanisme. En effet, les instructeurs de la communauté de communes émettront un avis sur les dossiers, mais les décisionnaires resteront les élus. Pour les particuliers, pas de changement : ils doivent toujours déposer leurs dossiers en mairie. ■



### Récépissé de dépôt d'une demande de permis de construire une maison individuelle ou ses annexes

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande de permis de construire. Le délai d'instruction de votre dossier est de **DEUX MOIS** et, si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un permis tacite.

- **Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :**
  - soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...);
  - soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier ;
  - soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite n'est pas possible.
- **Si vous recevez une telle lettre avant la fin du premier mois, celle-ci remplacera le présent récépissé.**
- **Si vous n'avez rien reçu à la fin du premier mois suivant le dépôt, le délai de deux mois ne pourra plus être modifié. Si aucun courrier de l'administration ne vous est parvenu à l'issue de ce délai de deux mois, vous pourrez commencer les travaux<sup>1</sup> après avoir :**
  - adressé au maire, en trois exemplaires, une déclaration d'ouverture de chantier (vous trouverez un modèle de déclaration CERFA n° 13407\*01 à la mairie ou sur le site internet urbanisme du gouvernement) ;
  - affiché sur le terrain ce récépissé sur lequel la mairie a mis son cachet pour attester la date de dépôt ;
  - installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Vous trouverez le modèle de panneau à la mairie, sur le site internet urbanisme du gouvernement, ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux.
- **Attention : le permis n'est définitif qu'en l'absence de recours ou de retrait :**
  - dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu de vous en informer au plus tard quinze jours après le dépôt du recours.
  - dans le délai de trois mois après la date du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue de vous en informer préalablement et de vous permettre de répondre à ses observations.

1) Certains travaux ne peuvent pas être commencés dès la délivrance du permis et doivent être différés : c'est le cas des travaux situés dans un site classé. Vous pouvez vérifier auprès de la mairie que votre projet n'entre pas dans ces cas.

Les formulaires devront toujours être déposés en mairie

## De nouveaux locaux

L'arrivée de ce service dédié au droit des sols a nécessité un nouveau plan d'occupation des locaux de la communauté de communes !

Le dernier bâtiment vacant du parc d'activités de Camalcé a ainsi été aménagé pour accueillir les 4 agents du service : deux instructeurs, une secrétaire et une responsable de service.

Rappelons que ce lieu n'a pas vocation à accueillir le public. Les habitants souhaitant déposer une demande d'autorisation doivent cependant continuer de se rendre en mairie pour déposer leur dossier et en suivre l'évolution. ■

## Les chantiers de l'automne

La communauté de communes intervient sur l'espace public de communes dans le cadre de maîtrise d'ouvrage déléguée.

### À Bélarga, le quai de Font Petourle

Au-delà des travaux nécessaires pour réparer les dégradations liées aux temps, cette requalification a pour objectif d'aménager un espace convivial pour les habitants, qui soit aussi un point de vue sur le fleuve pour les visiteurs. Pour ce faire, les revêtements de surface seront refaits, de même que les réseaux d'eau potable et d'eaux usées. L'éclairage public sera amélioré, et l'actuel mur-parapet remplacé par un muret intégrant des bancs. Enfin, le réaménagement paysager de l'espace viendra clôturer ces travaux qui débuteront à la fin de l'année 2011. Ils prendront fin aux premiers jours du printemps.



Le quai de Font Petourle, à Bélarga, sera bientôt requalifié

### À Pouzols, le quartier des Aires

Le projet du quartier des Aires à Pouzols est né grâce au programme local de l'habitat de la communauté de communes. En effet, elle a acquis les terrains nécessaires à sa création, avant de confier les travaux de création du programme à FDI Habitat. Aujourd'hui, elle engage en maîtrise d'ouvrage déléguée le réaménagement des rues qui l'entourent, à savoir l'avenue de Gignac et la rue des Crémades. Cette dernière sera élargie, et des trottoirs créés. Elle rejoindra l'avenue de Gignac, de manière à faciliter la circulation piétonne et automobile. Pour les deux rues, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées seront remplacés et renforcés, de même que l'éclairage public. La communauté de communes assurera aussi l'aménagement paysager. Les travaux, débutent en fin d'année 2011, pour une durée 6 mois. Le Conseil Général et l'Agence de l'Eau collaborent à ce projet. ■

## Le calendrier respecté à Jonquières

La requalification de la traverse de Jonquières se poursuit. La phase 2, concernant le cœur de la traverse a débuté en septembre pour une durée prévisionnelle de 4 mois. Comme pour la première tranche, les travaux porteront sur la réfection et la mise en place des réseaux d'eaux usées et potable, et du réseau électrique.

Viendra ensuite la phase 3, qui portera sur le croisement avec la route de St-Saturnin-de-Lucian, jusqu'à la route de Montpeyroux. À l'issue de cette troisième phase, le revêtement de la route sera refait, et le mobilier urbain viendra parachever la requalification.

Les déviations et le plan de circulation restent donc inchangés jusqu'au premier trimestre 2012.



Le chantier de la requalification de la traverse de Jonquières entraîne une modification de la circulation.

## A chaque déchet sa filière de tri !

Impossible de l'ignorer aujourd'hui, la pérennité de notre environnement passe par un geste quotidien : le tri.

La rentrée et ses bonnes résolutions sont là !

Le tri reste la meilleure des bonnes idées, et surtout, la plus facile à appliquer !

Rappelons qu'il commence à la maison, avec un bac gris pour les déchets résiduels (ceux du quotidien qui ne se recyclent pas : les pots de yaourts, les couches, certains objets en plastique...) et un bac vert pour les biodéchets (épluchures de légumes, restes de repas, filtres à café usagés...). Ils sont collectés chez vous par le Service d'Ordures Ménagères de la communauté de communes.

Le papier, les emballages et le verre doivent être amenés au point tri le plus proche de chez vous. Il y en a dans chacune des communes du territoire.

Les encombrants, les gros déchets verts, les produits spéciaux (pots de peinture, produits toxiques...), les appareils électroménagers ne fonctionnant plus doivent être portés dans les déchetteries.

Enfin, les médicaments doivent être portés en pharmacie, les vêtements et autres objets encore utilisables peuvent être portés à des associations caritatives. Les déchets, à chacun sa filière ! ■



Vous trouverez un point tri près de chez vous

## Réduisons nos déchets avec les stop-pub



**NON** à la publicité et aux journaux d'annonces

**STOP PUB**  
Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités **Merci**

À l'occasion de la semaine de réduction des déchets, du 19 au 27 novembre, le Syndicat Centre Hérault organise une opération de communication centrée sur les stop-pub. Ces autocollants à apposer sur votre boîte aux lettres indiquent aux distributeurs que vous ne souhaitez pas recevoir de publicité. L'information des collectivités locales (magazines des communes, de l'intercommunalité, du département et de la région) vous sera distribuée.

La publicité dans les boîtes aux lettres est en effet une grosse consommatrice de papier : 17 kg par habitant sur le territoire du Syndicat Centre Hérault (communautés de communes du Clermontais, du Lodévois-Larzac, et de la vallée de l'Hérault), soit un total de 1 182 tonnes de papier. Cela peut-être évité, en consultant les offres de vos enseignes préférées sur internet, en consultant les publicités papiers avec vos voisins, et bien sur, en amenant le papier au tri !

Si vous avez des questions concernant le dispositif et/ou souhaitez acquérir une étiquette « STOP PUB », contactez le Syndicat Centre Hérault au 04 67 88 44 96 ou envoyez votre demande par mail : [communication@syndicat-centre-herault.org](mailto:communication@syndicat-centre-herault.org). ■

## Une fréquentation en hausse

Le Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault a encore séduit beaucoup de visiteurs en 2011.

Le succès du Grand Site de France St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault auprès des télévisions nationales (reportage du 13h de TF1 et de l'émission « Des racines et des ailes » sur France 3) a manifestement encouragé les visiteurs.

Les chiffres des mois de juillet et d'août sont éloquentes : le parking de la maison du Grand Site a accueilli 48 098 véhicules depuis le début de la saison (mois d'avril), soit une hausse de 28 %. Ce sont 135 000 visiteurs qui ont utilisé cet équipement.

La fréquentation de la navette gratuite a elle aussi augmenté de 65 % depuis le début de la saison, avec de très fortes hausses en juin (+111 %) et juillet (+113 %). Des chiffres plus que satisfaisants, qui démontrent notamment une bonne appropriation de l'outil par les visiteurs.

Les points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal\*\*\* St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault ont par ricochet enregistré de fortes fréquentations



Argileum a ouvert ses portes le 9 juillet à St-Jean-de-Fos

: on note une augmentation de 36 % sur les trois sites au mois de juillet et d'août (parc d'activités de Camalcé à Gignac, maison du Grand Site à Aniane, et place du Font du Portal à St-Guilhem-le-Désert). Un mois de juillet particulièrement dense est à noter à St-Guilhem-le-Désert, où l'Office de Tourisme a accueilli 86 % de visiteurs supplémentaires.

Argileum - la maison de la poterie a accueilli plus de 3 200 visiteurs pour ces deux premiers mois d'existence. Un bon début pour cette jeune structure ! ■

## Habitants. la Carte Ambassadeur est faite pour vous !

C'est souvent le territoire où l'on vit que l'on connaît le moins bien... la Carte Ambassadeur a été créée pour y remédier ! Habitants de la vallée de l'Hérault, accédez à des sites touristiques et de loisirs de façon gratuite et illimitée toute l'année ! Pour l'obtenir, présentez un justificatif de domicile datant de moins de trois mois à l'un des trois points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal\*\*\*. Vous y remplirez un bulletin d'inscription qui vous permettra d'avoir la Carte Ambassadeur. Notez qu'elle est gratuite, nominative, et qu'une seule carte sera délivrée par foyer.

Ainsi vous pourrez accéder gratuitement aux sites et activités suivants : la Grotte de Clamouse, Argileum - la maison de la poterie, les canoës de la vallée des moulins, le petit train des vignes à St-Jean-de-Fos, la Tambourithèque de Gignac, l'association Paousadou - randonnée botanique avec des lamas de bât, le Jardin botanique de la Font de Bezombes, la Ferme du Dolmen, le musée du village d'Antan à St-Guilhem-le-Désert, l'Observatoire Astronomique d'Aniane, les centres équestres des Écuries de la Plaine (La Boissière) et du Domaine des 3 Fontaines (Le Pouget), la Forêt d'acrobates, la visite audio-guidée de St-Guilhem-le-Désert.

Rendez-vous dans l'un des trois points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal\*\*\* :

- Parc d'activités de Camalcé à Gignac,
- Maison du Grand Site à Aniane,
- Place du Font du Portal à St-Guilhem-le-Désert.

**CARTE AMBASSADEUR**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT



Gratuité







Office de tourisme intercommunal\*\*\*  
St-Guilhem-le-Désert  
Vallée de l'Hérault

Prénoms : .....

Nom : .....

N° : .....

**ENTREZ DANS UNE VALLÉE DE LÉGENDES**

**2011-2012**

Alentours - octobre 2011

» 15

# A la rencontre de...

Al rescontre de...

## De B elarga   Montpeyrroux, en passant par la vigne

La 25<sup> me</sup>  dition du Concours des vins de la Vall e de l' rault a r serv  une belle surprise : ce n'est pas un mais deux vins (un rouge et un blanc) qui ont re u le Grand Prix ! Nous sommes all s   la rencontre de ces deux coups de c ur du jury.



*Comment  tes-vous arriv s   la vigne ?*

Michel Siohan, domaine des Quatre Amours   B elarga : Jusqu' n 2005, nous vivions   Albi, je travaillais dans la production animale. Nous sommes venus ici pour reprendre le vignoble de mon beau-p re. Le projet a vraiment d but  en 2006, quand nous avons port  nos premiers raisins   la coop rative. Cela a repr sent  beaucoup de travail, la famille nous a bien aid . Nous avons plant  plus de 5 hectares en trois ans. En 2007 nous avons commenc    vinifier, nous avons produit 18 000 bouteilles. Nous avons propos  deux vins blancs, un vin ros  et trois vins rouges, dont la cuv e Louis. En 2010, nous en avons produit 25 000.

*Cette cuv e Louis 2007 qui a d'ailleurs remport  le Grand Prix 2009 du Concours des vins de la Vall e de l' rault ! Comment l'avez-vous v cu ?*

M.S. : Nous  tions tous nouveaux, alors on s' sentis fiers, on avait r ussi quelque chose. Et puis il a eu un grand impact aupr s des gens. Beaucoup sont venus au domaine en nous disant qu'ils nous avaient vus dans le journal !

*Avec le recul, quel impact a eu cette r compense ?*

M.S. :

Commercialement, cela a  t  int ressant. Nous avons r alis  que nous pouvions en vivre , alors que jusque l  nous avons tous deux conserv  des postes d'enseignants   mi-temps. Esp rons que ce deuxi me Grand Prix aura la m me port e.



Michel et France Siohan-Cuny vous accueillent au Domaine des Quatre Amours,   B elarga

*Le Domaine des Quatre Amours sera-t-il pr sent au Concours des vins 2012 ?*

M.S. : Oui bien sur! Qui plus est, je participe en tant que jury. J'appr cie le m lange de caves particuli res et de caves coop ratives, c' st une bonne chose.

*Comment se pr sentent les cuv es 2011 ?*

M.S. : Plut t bien. Les vignes

n'ont pas souffert de manque d'eau, c' st important, puisque nous n'avons pas d'irrigation. Elle  tait encore verte au d but du mois d'ao t, ce qui est bon signe. Et puis il y avait un  cart de temp rature entre la journ e et les nuits fra ches, cela donne de bons vins aromatiques.  a devrait  tre une bonne ann e ! ■

« Esp rons que ce  
2<sup> me</sup> Grand Prix aura la  
m me port e ! »





## Avis d'experts

Le jury du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault vous livre ses impressions...

**La cuvée Louis du domaine des Quatre Amours à Bélarga :** Une belle robe rouge rubis aux reflets violacés et un nez d'une belle intensité où se mêlent des fragrances de fruits cuits de type pruneau, de violette complexées par des notes poivrées, de cuir et de tapenade. Une bouche structurée, d'une extrême puissance, des tanins présents et riches. Du volume, de la puissance, dans un ensemble où l'on retrouve des saveurs de fruits rouges mûrs et des notes élégantes de vanille.

**La cuvée Espérel de la Villa Dondonna à Montpeyroux :** Une belle robe jaune pâle aux reflets verts d'une extrême brillance. Un nez intense s'ouvre très vite sur des arômes d'une belle finesse, mêlant des notes florales, de fruits à peau blanche comme la pêche, complexées par une pincée de fougère, de tilleul et de poivre blanc. L'attaque en bouche est fraîche et soutenue par une belle acidité où se développent des saveurs de pamplemousse, d'anis, de fruits exotiques qui se termine sur des notes minérales et d'orange subtilement amère.

*L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*



Au pied du Castellat du Barry, André Suquet et Jo Lynch de la Villa Dondonna

©Eric Jondreville

### Comment êtes-vous devenus vignerons ?

**Jo Lynch :** J'étais artiste et André était médecin. Quand nous nous sommes installés à Montpeyroux, nous avons voulu acheter des terres pour avoir plus d'espace et faire un jardin. Et puis quand nous avons voulu leur donner le meilleur usage, le vin s'est présenté naturellement. La première année, nous avons obtenu une quantité suggérant de recommencer, pour faire un vin à vieillir en fût de chêne cette fois-ci.

**André Suquet :** Nous avons une grande chance dans le Languedoc, c'est que le vignoble est en création. C'est une terre de pionniers pour faire du bon vin sans être alourdis par le poids des traditions, une terre où l'on peut être créatif. Nous travaillons pour un vin qui soit l'expression d'un terroir.

*Vous aviez déjà été récompensés de médailles d'or. Quelle saveur a ce premier Grand Prix, obtenu à votre 6<sup>ème</sup> participation au Concours des vins de la vallée de l'Hérault ?*

**J.L. :** C'était une réelle surprise! Même si nous avions senti que nos vins étaient plutôt bien

accueillis, c'est là un grand compliment de la part de nos collègues, voisins et des gens qui nous entourent pour nous qui sommes des « néo-vignerons ».

**A.S. :** Nous préférons gagner ce Grand Prix local plutôt que des prix plus éloignés. Nous tenions à faire connaître notre vin localement. C'est l'aboutissement d'un travail, et dans notre cas, la justification d'un changement de vie professionnelle.

*Qu'attendez-vous de cette reconnaissance ?*

**J.L. :** Même si cette récompense est arrivée très naturellement, comme le reste de notre histoire, nous avons besoin d'être reconnus. Il nous offre une plus grande visibilité.

*Comment se présente la cuvée 2011 ?*

**M.S. :** Ce qui est sûr, c'est que nous la souhaiterions de même qualité que celle de 2010! Mais elle va être différente. Nous aurons une quantité moindre, sûrement pour une meilleure qualité. Nous avons fait comme chaque année, nous avons écouté la vigne. ■

## Les saveurs du terroir dans la Carte des vins 2011

Retrouvez les deux Grands Prix, mais aussi tous les autres vins primés lors de cette 25<sup>ème</sup> édition du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault dans la carte des vins, distribuée avec ce magazine. Vous la trouverez aussi au siège de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, et aux points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal (parc d'activités de Camalcé, maison du Grand Site, St-Guilhem-le-Désert).



## C'est en testant que l'on devient horticulteur



La classe de BTS 1<sup>ère</sup> année a découvert le verger d'abricotiers sur lesquels ils vont mener les tests.

Les élèves de BTS horticulture du Lycée agricole de Gignac et le Syndicat Centre Hérault travaillent ensemble pour valoriser le compost et le bois de paillage.

### L'OFFRE DU LYCEE

Le Lycée agricole de Gignac offre dans le cursus scolaire diverses formations professionnalisantes de la classe de 4<sup>ème</sup> au niveau bac+2 : de l'enseignement agricole en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, des CAPA Service en Milieu Rural ou Travaux Paysagers, un BEPA Secrétariat-Accueil, une 2<sup>de</sup> professionnelle Service à la Personne, un bac professionnel Service en Milieu Rural, un bac professionnel Travaux Paysagers, un bac professionnel Productions Horticoles, un bac professionnel Agro-équipement ( Conduite et Mécanique d'Engins ), un BTSA Aménagements Paysagers, et enfin un BTSA Productions Horticoles.

Autant de formations d'avenir pour les jeunes élèves de la vallée de l'Hérault !

Les habitants du territoire de la vallée de l'Hérault l'ignorent peut-être, mais ils ont l'opportunité de pouvoir jardiner avec le seul compost issu de biodéchets titulaire du label bio en France. Pour mieux connaître les qualités agronomiques de ce procédé, les élèves de BTSA Horticulture du Lycée agricole de Gignac réalisent une série de tests depuis 2007, en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault. Ils sont accompagnés de leur professeur d'horticulture, et d'un enseignant en expérimentation. Leur travaux sont menés dans le respect des critères d'expérimentation et de recherche.

Ainsi, ils travaillent sur un verger d'abricotiers, dont le sol a été auparavant harmonisé de façon à assurer la qualité des analyses. Plusieurs parcelles ont été découpées, afin d'avoir une parcelle témoin, sans compost, une parcelle sur laquelle a été utilisé du compost vendu en commerce, et trois parcelles sur lesquelles ont été déposées différentes quantités de compost issues du Syndicat Centre Hérault : 5 tonnes à l'hectare, 7 tonnes à l'hectare et 10 tonnes à l'hectare. Tout au long de l'année plusieurs séries d'analyses sont conduites pour évaluer la qualité du sol selon la quantité de compost utilisée. Si des tendances se dégagent,

ces résultats ne seront validés qu'au bout de 5 ans d'études, soit l'année prochaine. Il permettront de définir la quantité optimale de compost à utiliser.

D'autres tests sont réalisés, et ceux-ci sont déjà probants et validés. Ils s'agit cette fois-ci de bois de paillage, constitué des résidus du compost. Ce sont des morceaux de bois trop gros pour se décomposer, connus pour leur faculté à limiter les arrosages. Les tests sont réalisés sur des haies auxiliaires (qui accueillent des espèces bénéfiques aux végétaux), suivant le même principe que pour le compost. 5 parcelles se répartissent les tests : l'une n'a pas de paillage, une autre a un paillage d'écorce de pin vendu dans le commerce, les trois autres sont couvertes de 5, 8 ou 12 cm de paillage.

L'observation de la colonisation des adventices (les mauvaises herbes) depuis deux ans a permis d'établir que 8 cm de paillage donnent le meilleur résultat. En effet, à 12 cm, un substrat se crée, devenant une structure autoportante pour d'autres espèces. Aujourd'hui c'est sur l'hygrométrie que portent les analyses.

La production de fruits et de plantes de ces classes de BTS Horticulture est ensuite vendue au profit de l'association des élèves. ■

## Yohan Pierron saisit la balle au bond

Passionné de tambourin depuis sa plus tendre enfance, Yohan Pierron a saisi sa chance et évolue aujourd'hui dans un club italien.

« La première fois que j'ai touché un tambourin ? je devais avoir trois ans... ». Le jeu de balle au tambourin, Yohan Pierron est tombé dedans quand il était petit. « Il faut dire que j'habitais en face du terrain à Vendémian ! je faisais du foot aussi, mais j'ai toujours été un passionné de tambourin. »

Depuis, il a fait son chemin, en commençant par les catégories jeunes, époque à laquelle il a gagné ses premiers titres de championnats et Coupe de France. Sélectionné en équipe de France avec les moins de 18 ans, il battra avec son équipe la formation italienne, nation forte du tambourin. Il est alors repéré par un joueur italien, proche de son entraîneur de Vendémian. À 19 ans, Yohan Pierron quittera sa famille pour évoluer dans un club italien de série B, Chiusano, l'antichambre de l'élite. Après deux ans



Yohan Pierron en action avec l'équipe de France

### LES TITRES

Yohan Pierron est champion de France et détenteur de la Coupe de France.

Avec le club de Calianetto, dans lequel il évolue actuellement, il est deux fois champion d'Italie, et qualifié pour les phases finales de l'édition 2011.

La saison prochaine, il rejoindra l'équipe de Medole, toujours en Italie (Lombardie).

et une promotion, il évoluera avec le club de Cremolino en série A, la plus haute division du jeu de balle au tambourin en Italie, avant d'être transféré à Calianetto, où il évolue aujourd'hui. Les titres ne se feront pas attendre : sacré deux fois champions d'Italie, il s'apprête avec ses coéquipiers à défendre ce titre pour la troisième année consécutive.

Avec de tels résultats, le retour en France n'est pas prévu dans l'immédiat, même si le jeune homme de 25 ans reste attaché à ses racines et à son club formateur. Son ancien entraîneur fait d'ailleurs le déplacement pour le supporter lors des matchs importants. Quant à Yohan Pierron, il ne tarit pas d'éloge sur le club de son enfance. Mais le haut-niveau est en Italie. « Ici, le niveau est plus relevé qu'en France et je peux vivre ma passion. Je m'apprête à changer de club à l'automne. Je jouerai toujours en série A, à Medole en Lombardie. C'est un bon club, qui finit 4<sup>ème</sup> de la saison régulière en 2011. C'est une nouvelle saison qui commencera avec de nouveaux objectifs. » Et lorsqu'on demande à Yohan ce qu'on peut lui souhaiter pour la suite de sa carrière, il voit loin : « Un troisième titre avec Calianetto, et d'être champion l'année prochaine avec Medole ! » ■

# Détours

## Desvirada

### Voir plus loin

Ils sont le reflet des enjeux de notre territoire. En les observant, nous apprenons l'environnement, et nous mesurons notre impact sur celui-ci.

Le territoire de la vallée de l'Hérault recèle des trésors qui ne sont pas cachés : ses paysages ! Ainsi, s'affichent la linéarité des vignes, le chaos dolomitique, la sècheresse de la garrigue ou encore la fausse indolence de l'Hérault. Cette variété de paysage constitue l'une des richesses de l'Hérault.

Une richesse entamée par le temps, les événements naturels, et les actions de l'homme. Viticulture, et caves coopératives, circulades et murs de pierres sèches, ou moins authentique, constructions de type provençal, ou bâtiments laissés à l'abandon ont un impact sur ce que nous voyons et ressentons de nos paysages. Leur assurer un avenir devient aujourd'hui un axe de développement durable important.

Ainsi, la communauté de communes a créé en 2010 l'Observatoire Photographique du Paysage. Il s'agit de photographier nos paysages à un moment donné et sur la base de thèmes prédéfinis (urbanisation, cultures, natures...). Les mêmes lieux seront à nouveau photographiés annuellement, à la même période de l'année. L'Observatoire Photographique du Paysage nous permettra de constater l'évolution de notre environnement : les séquelles des crues, les conséquences des règlements d'urbanisme, de politiques agricoles, ou à plus petite échelle, des gestes de chacun en faveur de l'environnement. En attendant ces reconductions, apprenez à lire entre les lignes du paysage avec la brochure « À la découverte des paysages de la vallée de l'Hérault », disponible dans les offices de tourisme et au siège de la communauté de communes.



©Les panoramistes

La vue sur Tressan a beaucoup évolué : en haut, en 1925, on observe un village rassemblé sur lui-même. L'outil de travail, la vigne, se trouve à portée, entourée d'une nature sauvage, tout juste entretenue par le pastoralisme. Au mois d'octobre 2010, ci-dessous, les constructions se sont espacées, jusqu'à occuper le premier plan. Le progrès est lui aussi présent, avec un fil électrique qui traverse l'image. Quant à la vigne, elle a laissé la place à des terrains non entretenus. Ces quelques indices sont le reflet de tendances générales de notre époque : chacun cherche plus d'espace pour vivre. Cela conduit à un mitage de nos paysages.



©Archives départementales de l'Hérault

## L'OBSERVATÒRIA DEL PAÏSATGE

L'Observatòria Fotogràfic del Païsatge nos permetrà de verificar l'evolució del nostre entorn: las seqüèlas dels aigats, las conseqüències dels reglaments d'urbanisme, de polítiques agrícoles, o a escala mai pichona, dels gèstes de cadun en favor de l'entorn.

En esperant aquelas reconduccions, aprenètz a legir entre las linhas del païsatge amb lo libret « A la descobèrta dels païsatges de la val d'Erau », disponibla dins los bureús de torisme e al sèti de la comunautat de comunas

## alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Pullacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)